



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2021-281

PUBLIÉ LE 17 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie / Pôle accueil courrier

74-2021-12-17-00001 - Arrêté n°PAC74-2021-004 portant désignation des représentants des contribuables appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives (CDVL) de la Haute-Savoie (3 pages)

Page 3

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie

74-2021-12-17-00001

Arrêté n°PAC74-2021-004 portant désignation des représentants des contribuables appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives (CDVL) de la Haute-Savoie



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des finances publiques
de la Haute-Savoie**

Le préfet de la Haute-Savoie

Annecy, le 17/12/2021

Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

Arrêté n° PAC74-2021-004

portant désignation des représentants des contribuables appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives (CDVL) de la Haute-Savoie

VU le code général des impôts, notamment son article 1650 B ;

VU l'annexe II au code général des impôts, notamment ses articles 371 ter I à 371 ter K ;

VU la lettre en date du 12/10/2021 par laquelle la chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Savoie a proposé trois candidats ;

VU la lettre en date du 02/12/2021 par laquelle la chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Savoie a proposé deux candidats ;

VU les lettres en date du 12/10/2021, 21/10/2021 et 25/10/2021 par lesquelles les organisations d'employeurs au niveau interprofessionnel les plus représentatives dans le département de la Haute-Savoie ont proposé 5 candidats ;

VU les lettres en date du 24/09/2021 et 13/10/2021 par laquelle les organisations représentatives des professions libérales dans le département de la Haute-Savoie ont respectivement proposé un candidat ;

Considérant que le représentant de l'État dans le département désigne les représentants des contribuables appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives, après consultation des organismes ou associations sollicitées ayant proposé des candidats ;

Considérant que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants des contribuables s'élève à 9 ;

Considérant que trois représentants des contribuables doivent être désignés après consultation de la chambre de commerce et d'industrie territorialement compétente ;

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie
BP 2332 - 74034 Annecy cedex
Tel : 04 50 33 60 00
Mél : sgc-direction@haute-savoie.gouv.fr
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

-1-

Préfecture labellisée Qual-e-Pref
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur



Considérant que la chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Savoie a, par courrier en date du 12/10/2021 proposé trois candidats ;

Considérant que deux représentants des contribuables doivent être désignés après consultation de la chambre des métiers et de l'artisanat territorialement compétente ;

Considérant que la chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Savoie a, par courrier en date de 02/12/2021, proposé deux candidats ;

Considérant que trois représentants des contribuables doivent être désignés après consultation des organisations d'employeurs au niveau interprofessionnel les plus représentatives dans le département ;

Considérant que les organisations d'employeurs au niveau interprofessionnel les plus représentatives dans le département de la Haute-Savoie ont, par courriers en date 12/10/2021, 21/10/2021 et 25/10/2021 proposé 5 candidats ;

Considérant qu'un représentant des contribuables doit être désigné après consultation des organisations représentatives des professions libérales dans le département ;

Considérant que les organisations représentatives des professions libérales dans le département de la Haute-Savoie ont, par courriers en date du 24/09/2021 et 13/10/2021, respectivement proposé un candidat ;

Considérant qu'il y a lieu de désigner, selon les modalités susmentionnées, les représentants des contribuables appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels du département de la Haute-Savoie ;

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} :

Sont désignés en qualité de représentants des contribuables appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives du département de la Haute-Savoie :

Titulaires	Suppléants
MONOD Grégory	DUPESSEY Carole
MICHAUD Isabelle	DUFOUR Annie
ETIENNE Eddi	DUPAIN Laurent
FLANQUART Pierre-Étienne	PLANQUE Corinne
CARTIER Marie-France	BAYLE Marie-Dominique
CHAUVIN Alain	CORIOU Christophe
BARATON Richard	FALCOMATA André
ALBORINI Gérard	DECAESTEKER Brigitte
CACHAT Gilles	LACHAT Delphine

ARTICLE 2 :

Le Secrétaire général et le Directeur départemental des finances publiques de la Haute-Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Savoie.

Le préfet



Alain ESPINASSE